

AVIS DE RÉUNION

Commission **SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS**

La commission « Services publics et services aux publics » se réunira le :

mercredi 18 mars 2025 à 14H30
Bercy – Salle V0061 Nord 1

Métro : Bercy

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur cnis.fr

Pour les personnes inscrites souhaitant participer à distance, un lien de connexion à la commission sera communiqué la veille de la réunion

Président :

Pierre-Louis BRAS, inspecteur général des affaires sociales

Rapporteurs :

Maryse FESSEAU, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Ministère de l'Éducation nationale

Pascal CHEVALIER, chef du service statistique ministériel (SSER), Ministère de la Justice

Responsable de la commission :

Sylvie BLANC (01 87 69 57 10)

Renseignements :

secretariat-general@cnis.fr - 01 87 69 57 02

DESTINATAIRES

- . Membres du Bureau du Cnis
- . Institutions et personnes intéressées par la commission « Services publics, services aux publics »
- . Présidents et rapporteurs des commissions du Cnis
- . Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP →

ORDRE DU JOUR

Introduction

Pierre-Louis Bras, Président de la commission

1. Programme de travail 2025 des producteurs de la statistique publique

Maryse Fesseau et Pascal Chevalier, rapporteurs de la commission

2. Suivre les parcours des personnes âgées et leur prise en charge par les politiques publiques

Cette commission Services publics et services aux publics aura pour **thème** principal. Ce sujet répond à l'avis de moyen terme n°2:

Le Conseil juge nécessaire d'éclairer davantage la question de l'intégration des personnes âgées dans la société et de suivre leur prise en charge dans le cadre des politiques publiques, que ce soit à domicile ou dans des résidences avec services pouvant aller jusqu'aux EHPAD. Il soutient les projets de mise en place de cohortes relatives aux parcours des personnes âgées et recommande de mobiliser et si nécessaire de faire évoluer l'ensemble des sources disponibles (enquêtes ou sources administratives) pour qu'elles contribuent à cette analyse longitudinale.

Plusieurs instances, dont l'Assemblée des conseils économiques, sociaux et environnementaux, ont en effet exprimé leurs besoins en données statistiques pour pouvoir y adosser les politiques publiques adaptées. La commission fera le point sur les données existantes, les travaux en cours et identifiera les compléments à apporter à l'appareil statistique actuel

3. Examen pour avis d'opportunité des projets d'enquêtes statistiques

- 1 - Enquête Établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE)
- 2- Enquête Établissements et services pour personnes handicapées (ES-PH)
- 3 - Enquête sur le Système d'Information pour le Suivi des Étudiants (SISE)
- 4 - Enquête Insertion professionnelle

4. Demande d'accès à des sources administratives (article 7 bis, Loi 1951)

1- Accès aux données du Statistiques du Système National d'Enregistrement (SNE) et de l'enquête Occupation du parc social (OPS) – Insee

2- Accès aux données des bases BNS (Non-Salariés), SIA (apprentis) et BTS (extrait de la base tous salariés de l'Insee retraitée et fournie par la Dares) – SIES pour le dispositif Inersup

3- Accès aux données sur les déclarations de dons – Ministère de la culture, DEPS

Conclusion

Pierre-Louis Bras, Président de la commission